

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

14 OCTOBRE 2015

Président : G Paulin

Secrétaire : F Picard

Présents : Tous

### **1) Exposition sur la Guerre 14-18 en Novembre 2016 :**

L'association qui a édité le livre sur les soldats morts en 14-18 de notre communauté de communes Frasne Dugeon souhaite faire une exposition d'effets militaires et de matériel à la Salle des Fêtes de Boujailles durant le weekend end du **11 Nov 2016**. Le conseil décide de la mettre gratuitement à sa disposition.

### **2) Mr Laurent HYVERT part en retraite.**

Il transmet son activité Nacelle Services à BALOSI MARGUET SAS à Morteau.

### **3) Vente de bois de chauffage aux particuliers : le 21/10/2016 à la mairie**

### **4) Réunion de la commission Bois pour déterminer l'assiette des ventes de bois 2016 le 19/10/16 à 11H00 à la mairie.**

### **5) Déneigement 2015-2016 :**

La commune n'assurera pas le déneigement chez les particuliers.

Le tracteur sera équipé de clous et les chaînes prévues lors de l'achat du tracteur seront mises en vente.

### **6) Désignation du Coordonnateur communal du Recensement :**

Suivant l'exposé du maire, le conseil désigne pour assurer cette mission la secrétaire :

Mme Isabelle ELISABETH qui sera assisté de Gérard Paulin, en tant que coordonnateur suppléant. Leurs obligations en matière de confidentialité et en matière informatique sont celles définies par les lois n°51-711 et n°78-17. **(Délib N°1)**.

### **7) Indemnité de Conseil allouée aux Comptables du Trésor :**

Pour l'année 2015, le montant de cette indemnité est de : **411.27 €** qui sera versé à Mme Cachoz Christine, Comptable à la Trésorerie de Levier. **(Délib N° 2)**

## **8) Entretien des voies communales et des chemins ruraux :**

En 2015, nous avons dépensé **18 352 € TTC** qui se décomposent ainsi :

- **Saulnier = 10 432 € TTC** pour l'enrobé (20T), les bicouches de la Cabette et de la rue de la Salle des Fêtes
- **R. Cuenot = 7 920 € TTC** pour le bouchage des nids de poule.

## **9) TDF, site radioélectrique :**

TDF a confirmé son intérêt afin d'implanter un pylône sur le terrain communal près du réservoir des Places d'une contenance de 100m<sup>2</sup>. Sur ce pylône, les opérateurs comme Orange, Free, etc.. pourront fixer des antennes pour des services de communications électroniques. Le conseil donne son accord au bail proposé par TDF.

**(Délib N°3).**

### **10) Travaux :**

- **Salle des Fêtes** : Le décompte définitif de certaines entreprises a été établi et les avenants au marché sont approuvés par le conseil pour leur règlement.  
**(Délib N°4).**
- **SYDED** : le coût définitif pour la commune de la suppression du transformateur près du Hangar (rue de Champagnole) s'élève à **9 169 €** au lieu de **15 850 € estimé**. Le conseil approuve le décompte de ce dossier.

### **11) LIGNE DE TRESORERIE :**

En raison du décalage dans le règlement de nos recettes (bois, lotissement et subventions), il est nécessaire de recourir à une ligne de trésorerie de 80 000 € afin d'assurer les paiements dus. La Banque populaire a proposé comme indice de référence : l'Euribor 3 mois, une marge de 1.50% et une commission d'engagement de 0.20% payable en une seule fois à la mise en place. Le conseil approuve cette proposition de la Banque Populaire. **(Délib N°5)**

12) **Indice des fermages 2015 : + 1.61%** soit un montant de 40 802 € pour la commune.

13) **Déploiement de la Fibre optique** : les travaux sont en cours dans le village. Des poteaux en bois seront posés à côté de certains poteaux EDF qui ne sont pas agréés. Autour de l'église, il faudrait ajouter un poteau en bois. Aussi, la commune envisage d'enterrer les fils Edf et Téléphoniques et demandera au Syded une estimation pour cet enfouissement.

**14) CFD : Modification des statuts.**

Pour bénéficier de la dotation bonifiée, il faut que la communauté de communes assume de plus en plus de compétences : la CFD a pris les compétences suivantes :

- GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
- Action sociale et Politique de la ville
- Maison de services au public
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Le conseil approuve la modification des statuts. **(Délib N°6)**

Le maire souligne qu'au titre de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, il a demandé à la CFD de rajouter : « Le Touillon, l'Etang des Etarots et la Baume » afin que ces sites soient reconnus d'intérêt communautaire.

Toujours pour améliorer la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) de la CFD, la contribution SDIS de chaque commune sera transférée à la CFD qui en assurera le paiement.

**15) ECOLE :**

Le maire propose de renouveler 7 ordinateurs portables pour un montant de 3 355.80 € TTC et de demander une subvention DETR qui prend en charge 35% du montant HT soit 978 €.

Le conseil, après en avoir délibéré, donne son accord pour cet investissement.

**(Délib N° 7)**

Le maire informe son conseil de l'attribution d'une subvention du Conseil Départemental **de 600 €** pour les transports des élèves qui se sont rendus à la Piscine de Pontarlier au cours de l'année scolaire 2014-2015.

**16) Environnement :**

La « Gesse de Bauhin » est très présente sur notre commune et le Conservatoire botanique de Besançon est souvent en repérage sur notre territoire. Le tas de remblai déposé à la Baume doit être évacué ailleurs.

Le conseil recherche une solution.

Sur les parcelles de la Cameline à la Pâture de Vaux, (périmètre de l'ASA de Boujailles) se trouve une station de « mélibée » (un papillon). Les organismes en charge de sa protection recherchent les moyens de le préserver et mettre en œuvre des travaux de restauration. L'ASA sera contactée.

- 17) Après l'adoption de la loi NOTRe sur la réforme territoriale, nous comprenons que **la disparition de nos « petites » communes rurales est programmée**. Les prélèvements de l'Etat augmentent chaque année un peu plus afin d'assécher leurs finances et les compétences des Intercommunalités augmentent toujours plus pour atteindre une taille de 15 000 habitants minimum, sauf des dérogations à 5 000 habitants pour les zones de montagne comme la CFD.
- Devant cette « mort programmée » de nos communes, le peu de considération du monde rural de la part des politiques, la perte de notre patrimoine communal acquis au fil des siècles, la baisse des dotations, le maquis des normes toujours plus nombreuses et parfois insensées et la suppression de notre autonomie, **le conseil municipal, à l'unanimité, décide de Boycoter les élections régionales de décembre 2015.**

Fin de séance à 23H00

Le Maire